

Voici, après en avoir discuté ensemble, les réponses de la liste Orsay en Action.

Merci de nous en accuser réception.

1. REPRÉSENTATION : Certaines équipes municipales ont choisi d'avoir un délégué à la famille ou un adjoint explicitement chargé de porter les préoccupations des familles dans tous les débats et décisions du conseil municipal. Vous engagez-vous à avoir un délégué à la famille dans votre équipe ?

> Notre réponse : OUI, nous aurons un délégué à la famille. C'est un sujet qui nous concerne tous mais il est bon d'identifier une personne qui puisse en être référents.

2. FISCALITÉ : La municipalité peut augmenter les taux d'abattement pour charge de famille dans le calcul de la taxe d'habitation. Vous engagez-vous à appliquer les taux d'abattement maximum afin de réduire la taxe d'habitation pour les familles ?

> Notre réponse : OUI, car en fait les familles récentes bénéficient déjà de l'abattement maximum depuis le dernier mandat de Marie-Hélène Aubry.

3. LOGEMENT : Au sein de la commission d'attribution des logements sociaux, vous engagez-vous à voter en priorité en faveur des familles nombreuses, et des familles ayant un enfant porteur de handicap ?

> Notre réponse : Le maire ne peut intervenir que pour une petite part des logements sociaux sur sa ville. Les situations sont très souvent complexes et si le handicap ou le nombre d'enfants interviennent forcément, il est absolument nécessaire d'étudier les demandes au cas par cas.

4. POLITIQUE ÉDUCATIVE : Vous engagez-vous à protéger les enfants de toute expérimentation fondée sur les concepts de genre dans les crèches, à l'école et sur les temps périscolaires ?

> Notre réponse : OUI

5. PARRAINAGE : Les maires peuvent apporter leur soutien aux candidats aux élections sénatoriales et présidentielles. Vous engagez-vous à soutenir les candidats dont le programme exclut l'ouverture de la PMA aux couples de femmes et aux célibataires ainsi que la GPA dans tous les cas ?

> Notre réponse : NON, nous sommes une liste locale et indépendante, nous ne ferons pas de parrainage pour des élections de politique nationale.

6. Signature de la CHARTE

> Notre réponse : NON, nous ne signons aucune charte.

Notre engagement en faveur des familles :

"Orsay en action s'engage pour que les familles orcéennes bénéficient du meilleur cadre de vie possible dans le respect du principe de laïcité et de fraternité sans esprit de communautarisme. Attachés à la liberté de conscience, ses élus locaux agiront dans ce sens dans les domaines relevant de leur délégation."

Bien cordialement

Jean-Christophe Péral